

CÉDRIC HERROU EST UN LANCEUR D'ALERTE DE L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 14 SEPTEMBRE 2017

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Cédric Herrou vient de subir sa septième garde à vue. Au prétexte d'une plainte déposée par une personne que Cédric Herrou avait dénoncée comme passeur, les services de police ont pratiqué une perquisition « afin de rechercher des armes » et placé Cédric Herrou en garde à vue pour vérifier s'il n'avait pas commis « des violences et des tortures » ! Certes, nul n'est au-dessus de la loi et même une personne poursuivie pour être un passeur a le droit de déposer plainte contre celui qui l'a dénoncée. Mais le choix du procureur de la République de recourir à une perquisition et à une garde à vue contre un militant connu pour sa non-violence en dit long sur la volonté d'intimidation qui a présidé à cette décision.

Plus généralement, après que le préfet a été désavoué par deux fois par le tribunal administratif, exposant par là sa responsabilité pénale, le harcèlement dont est l'objet Cédric Herrou atteste d'une dégradation de l'Etat de droit qui engage la responsabilité du ministre de l'Intérieur et de l'institution judiciaire.

C'est la démocratie qui est atteinte lorsque, détournant la loi ou refusant de l'appliquer, celles et ceux qui ont en charge de la faire respecter s'en prennent à un individu qui se borne à revendiquer le droit d'agir en tant que citoyen.

La LDH est solidaire de Cédric Herrou et elle ira jusqu'au bout des recours possibles à l'encontre des responsables de ces agissements.